



Devient HandiCap'Anjou

PAGE 1	LA LETTRE DU PRESIDENT
PAGE 2	LA VIE ASSOCIATIVE
PAGE 3	LA FUSION AVEC L'ADIMC
PAGE 4	LE NOUVEAU CONSEIL d'ADMINISTRATION

FLASH INFOS

n° 22 JANVIER 2013



2013

Année de changements et de transition

Chers Parents et Amis de HandiCap'Anjou,

Comme vous le voyez, cette année 2013 a commencé avec un changement de nom pour notre association. C'est l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 décembre dernier qui a entériné cette proposition : Au revoir l'AAPEI, bienvenue HandiCap'Anjou.

Au-delà d'un changement de nom, c'est une **nouvelle dynamique associative** qui se met en place avec un conseil d'Administration renouvelé. Notre fusion avec l'Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux du Maine et Loire (ADIMC 49) a été actée lors de cette Assemblée Générale, elle sera effective au 1er janvier 2014, pour des raisons administratives. Vous pourrez lire plus en détail, dans ces pages, le pourquoi et le comment de ce rapprochement. Un nouveau nom pour symboliser cette fusion, un nom qui parle et qui identifie notre territoire. Plus de confusion avec d'autres associations (ADAPEI, AAPAI, APEI, etc.)

Un **nouveau logo** et un **nouveau site internet** complèteront ce changement au cours de l'année. Nous vous les présenterons bientôt (le site aapei49.fr est toujours en fonction en attendant le nouveau).

l'année 2013
a débuté avec
un changement
de nom ... au
revoir l'AAPEI,
bienvenue à
HandiCap'Anjou

Au quotidien, dans les établissements et services, pas de changement pour nos enfants, petits et grands, mêmes intervenants, mêmes interlocuteurs.

Au cours de cette année, nous devons **négocier** avec nos financeurs le nouveau **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)**. Derrière ces mots barbares pour certains d'entre vous, c'est en fait notre budget de fonctionnement pour les 5 années à venir dont il sera question. A l'heure où les finances publiques sont mises à mal par la crise, nous devons défendre la qualité de l'accompagnement que nous souhaitons pour chacun. C'est un chantier de plusieurs mois qui démarre en mars.

Nous essayerons de vous informer régulièrement de l'actualité de HandiCap'Anjou, avec un objectif d'une parution trimestrielle du Flash Infos. Nous n'avons pas pu tenir cette fréquence en 2012, mais le Trait d'Union, la fusion, et tout le reste ont beaucoup occupé les administrateurs bénévoles que nous sommes !

Ce début d'année est également l'occasion d'**adhérer ou de renouveler votre adhésion à l'association**, vous recevrez prochainement les documents nécessaires. N'hésitez pas à nous rejoindre, plus nombreux nous sommes plus forts !

Enfin, permettez moi, au nom de tous les salariés de HandiCap'Anjou et des administrateurs, de vous présenter nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vos familles et vous-même.

BONNE ANNEE 2013 et longue vie à HandiCap'Anjou !

Philippe REITER, Président de HandiCap'Anjou.

La Vie Associative

LE LOTO

Organisé à Avrillé en mars dernier, malgré une participation importante des familles et du public extérieur, n'a pas permis de récolter les recettes suffisantes au financement du spectacle du Chabada le 9 juin.

A notre grand regret, compte tenu du maigre bénéfice, nous n'envisageons pas de nouveau Loto dans un avenir proche.

Il faudra sans doute revoir le financement des lots par des sponsors pour qu'une telle opération soit intéressante.

SPECTACLE 2013
RÉSERVEZ votre
samedi 30 mars
au Chabada
du rap pour petits
et grands avec les
«Frères Casquettes».
+ d'infos prochainement



Crédit photo : HandiCap'Anjou

Professionnels, parents et enfants unis dans la danse au Chabada le 9 juin dernier

NOUS AVONS FAIT LE BAL !

Le Concert des Bouskidous s'est tenu dans une ambiance festive, le 9 juin dernier.

Les enfants (mais aussi leurs parents) ont vivement apprécié ce spectacle musical et entraînant.

Une heure non stop d'un spectacle tonique.

Le goûter, à l'issue du spectacle, a permis à chacun de reprendre des forces.



C'est devenu traditionnel, l'Opération Brioches s'est déroulée en deux temps : La vente au public, à Espaces 49 et à Grand Maine, les volontaires (une fois de plus peu nombreux !!!) ont vendu près de **660 brioches** au public de ces centres commerciaux en faisant, à cette occasion, connaître notre association.

Prochaine Opération Brioches Samedi 12 octobre 2013

Puis au travers des établissements, les familles, leurs amis ont acheté **550 brioches** qui leur ont été ensuite livrées directement.

C'est donc la somme de **3345 €** qui est restée et qui servira à **financer un équipement de balnéothérapie au Bocage à Avrillé.**

Un grand merci à tous ceux qui ont participé directement ou indirectement à cette opération.

Un regret, c'est la baisse des ventes auprès des familles, l'an dernier c'étaient 773 brioches qui avaient été vendues (avec un résultat de 4258 €).

Nous pouvons faire mieux et donc plus pour les enfants en nous mobilisant sur cette journée.

Vous pouvez vous inscrire sur une plage de deux heures (c'est peu pour un beau résultat au bout !) dès maintenant sur l'adresse mail : **contact@handicap-anjou.fr**, en venant nous aider ce jour là.

Bien sûr, dès la rentrée de septembre, les bulletins de commande de brioches seront diffusés par les établissements et seront en ligne sur le site.

La Fusion

Nos deux associations AAPEI et ADIMC ont travaillé pendant plus de deux ans à ce rapprochement.

L'aboutissement de ce travail est la signature du traité de fusion le 14 décembre dernier lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire. L'ADIMC avait validé quelques jours avant ce principe de fusion. Cette fusion fut validée à une quasi unanimité par les adhérents votants.

Nous avons souhaité prendre du temps pour cette réflexion partagée, afin de ne pas brûler les étapes ou en omettre une. Nous fûmes accompagnés par Acor Conseil, cabinet spécialisé et compétent dans les rapprochements d'associations. L'ensemble des aspects de la Vie Associative, des ressources humaines et des aspects financiers ont été analysés puis validés.

Ce sont deux associations de parents qui s'unissent, déjà partenaires, puisque de nombreux adultes accompagnés par l'ADIMC sont passés dans les structures de l'AAPEI (Guiberdière, Bocage,...)



Philippe REITER à gauche, Président de HandiCap'Anjou. Jean-Robert BOURREL à droite, Président de l'ADIMC, lors de la signature des statuts de HandiCap'Anjou le 14 décembre 2012.

Pourquoi fusionner ?

Dans le contexte actuel du secteur, il est très important que le mouvement parental soit bien représenté et fort.

En nous regroupant, en créant HandiCap'Anjou, nous serons un acteur incontournable vis-à-vis des organismes financeurs et pèserons sur les décisions et orientations à venir.

C'est aussi la volonté de rester maîtres de notre destin, sans l'imposition de choix qui ne nous conviendraient pas ou ne correspondraient pas à nos valeurs.

La fusion permet de renforcer notre Conseil d'Administration, à l'heure où les vocations se font rares !

Les réponses aux appels à projets,

avec de meilleurs moyens, seront plus faciles à mettre en œuvre, puisqu'aujourd'hui la création de nouvelles structures passe obligatoirement par ce biais.

Notre fonctionnement par pôles, depuis 18 mois au sein de l'AAPEI, nous a conduits à une réflexion de logique de dispositif global plutôt qu'un raisonnement par établissement ou service. Autrement dit, quelles solutions, au pluriel, pouvons-nous apporter à un jeune ou un adulte en situation de handicap par rapport à son projet personnel. La complémentarité évidente entre le pôle enfants et le pôle adultes Moteur nous permettra d'offrir des réponses plus larges en créant des passerelles et amènera des réponses singulières et

novatrices favorisant l'épanouissement de la personne en situation de handicap.

Un SESSAD 16-25 ans est un de nos projets. C'est un des objectifs de notre négociation budgétaire avec l'ARS et le CG pour le renouvellement de nos budgets.

2013 sera l'année de transition avant la fusion effective au 1er janvier 2014.

L'arrivée du siège de l'ADIMC au sein du nôtre au printemps, le travail au sein du Conseil d'Administration entre les anciens et les nouveaux administrateurs issus de l'ADIMC, la mise en place de commissions de pôle, tous ces éléments permettront un démarrage sans heurts de HandiCap'Anjou sur ses trois pieds.

Le nouveau CA

Depuis le 1er Janvier, et suite à la modification de nos statuts, la composition du **Conseil d'administration** est désormais la suivante, représentative des 3 futurs pôles.

LE BUREAU

Philippe REITER	Président	Pôle Enfants Prévention, Déficience intellectuelle et TED
Alain BOSSU	Vice-Président	Pôle Enfants Prévention, Déficience intellectuelle et TED
Christophe MORINEAU	Vice-Président	Pôle Enfants Prévention, Déficience intellectuelle et TED
Anne PECHA	Secrétaire	Pôle Enfants Déficience motrice et polyhandicap
Roland HERY	Trésorier	Pôle Enfants Déficience motrice et polyhandicap
Michel VINSONNEAU	Trésorier Adjoint	Pôle Enfants Prévention, Déficience intellectuelle et TED
Jacques MARIEL		Pôle Adultes Déficience motrice et polyhandicap
Michel HERILLARD		Pôle Adultes Déficience motrice et polyhandicap
Serge AUDEBERT		Pôle Adultes Déficience motrice et polyhandicap

LES AUTRES MEMBRES DU CA

Catherine BLANCHARD	Pôle Adultes Déficience motrice et polyhandicap
Daniel DAGUIN	Pôle Enfants Prévention, Déficience intellectuelle et TED
Laurent GAUTIER	Pôle Enfants Prévention, Déficience intellectuelle et TED
Catherine LECOMTE	Pôle Adultes Déficience motrice et polyhandicap
Marie-Claire LEVIAVANT	Pôle Enfants Prévention, Déficience intellectuelle et TED
Annick MARTIN	Pôle Adultes Déficience motrice et polyhandicap
Monique MASSON	Pôle Enfants Prévention, Déficience intellectuelle et TED
Christine METIVIER	Pôle Enfants Déficience motrice et polyhandicap
Louis-Pierre PARENTEAU	Pôle Enfants Prévention, Déficience intellectuelle et TED
Bernard TRAMBLAY	Pôle Adultes Déficience motrice et polyhandicap
Evelyne VALLEE	Pôle Adultes Déficience motrice et polyhandicap

Il est à noter que le pôle Enfants Déficience motrice et polyhandicap est insuffisamment représenté, il y manque 4 administrateurs. **Nous lançons un appel à candidatures auprès des familles adhérentes dont l'enfant est accompagné par ce pôle.**

N'hésitez plus à venir nous rejoindre pour participer activement à la vie de l'association, dans une ambiance chaleureuse et riche d'échanges.

LES COMMISSIONS DE PÔLES

Nous avons également décidé de mettre en place des commissions de pôle qui seront composées d'administrateurs, de parents adhérents afin d'échanger spécifiquement

sur la vie du pôle et des établissements et services qui le composent. Ce sera l'occasion à ceux qui voudront y participer de construire les actions de cette commission.

Elle permettra de faire remonter au Conseil d'Administration les besoins, les envies, les projets des familles. Vous pouvez faire part à l'adjoint de direction de votre établissement de votre candidature à cette commission.